



Collège
Romain Rolland
Tremblay-en-France

académie
de Créteil

éducation
nationale

Service
administration

Affaire suivie par
Khadidja BOT
Principale du Collège
Téléphone
01 48 60 21 22
Fax
01 48 60 82 80
Courriel
ce.0931191p@ac-creteil.fr

Secrétariat
Valérie MECHTOUH
Téléphone
01 48 60 63 44
Fax
01 48 60 82 80
Courriel
ce.0931191p@ac-creteil.fr

31 rue de Reims
93290 Tremblay-en-France
<https://collegeromainrollandtremblay-la-vie-scolaire.fr>

Tremblay-en-France, le 28 janvier 2016

Khadidja BOT
Principale du collège

Objet : Rapport sur la manière de servir de M. Lamrani.

Pièces-Jointes : Annexe 1, Echanges de mails avec monsieur Lamrani
Annexe 2, Mail de Madame Mayoufi, professeur documentaliste
Annexe 3, Compte rendu du CA du 30 novembre

M. Lamrani, professeur de lettres modernes nommé au 1^{er} septembre au collège Romain Rolland a manifesté dès le 7 septembre 2015 auprès de M. Saoudi, principal adjoint, son souhait de mettre en place deux clubs sur la pause méridienne, à savoir un club lecture et un club « Honest Trailer, basé sur des critiques de bandes-annonces ».

Les mails concernant ces clubs sont uniquement adressés à M. Saoudi (sans même une copie à la principale du collège).

M. Saoudi, dans ses réponses qu'il met en copie à la principale, salue l'initiative de M. Lamrani et lui propose d'en rediscuter prochainement de vive voix.

Le 5 novembre, après un conseil d'administration, monsieur Lamrani s'adresse, pendant un temps informel, au Principal Adjoint, monsieur SAOUDI et lui soumet l'idée d'un club internet. Monsieur SAOUDI précise que cette action engage la responsabilité de l'enseignant et de la Direction en termes de potentielles publications incontrôlées, ce à quoi monsieur Lamrani répond que rien ne sera publié.

Deux échanges verbaux ont eu lieu entre la principale et M. Lamrani, à savoir une première fois lors d'un déjeuner à la cantine (rencontre informelle et par le fait du hasard). Lors de ce déjeuner, M. Lamrani s'adresse uniquement à M. Saoudi, assis à côté de la Principale et ce à propos de ces clubs. La principale intervient pour préciser à M. Lamrani qu'il fallait absolument soumettre une liste d'élèves participants dans le cas où ces clubs seraient mis en place.

Le deuxième échange a eu lieu dans le bureau de la principale le vendredi 13 novembre lorsque M. Lamrani est venu déposer une autorisation d'absence.

Monsieur Lamrani, s'inquiétant de la validation des affiches déposées pour ces clubs, Mme BOT, principale indique clairement et oralement à M. Lamrani qu'elle ne validait pas son club lecture vu qu'il en existait déjà un dans le collège, animé par le professeur documentaliste sur la pause méridienne du lundi, mardi et jeudi et qu'en plus dans le cadre de l'accompagnement personnalisé des 6^{ème}, un groupe d'élèves lecteurs était déjà constitué.

M. Lamrani rétorque alors que pour ces clubs, il amenait des ouvrages personnels (ce qu'il précise d'ailleurs dans la fiche action envoyée à monsieur SAOUDI). Les deux fiches actions transmises le 7 et 8 septembre n'ont pas été actualisées car les modalités proposées en novembre par M. Lamrani ne correspondaient plus à celles décrites en septembre).

Le vendredi 20 novembre, l'équipe de vie scolaire nous informe que, d'une part des élèves attendent à l'extérieur du collège pour participer à un club internet, et que d'autre part, des élèves circulent dans les couloirs afin de rejoindre le même club.